

LAS NOVELAS

Septembre 2011 N°11



Regroupement Pédagogique Intercommunal

Par Béatrice BUREAU

Le regroupement pédagogique intercommunale, nouvelle formule (Janailhac, St Jean Ligoure, St Priest Ligoure), a pris ses marques avec la rentrée scolaire 2011. Après quelques ajustements de dernière minute (pb de parking, flux des navettes etc..) tout est rentré dans l'ordre. Une convention entre les 3 mairies

du RPI a été signée permettant ainsi d'harmoniser le fonctionnement de chaque école. Il a été décidé que certaines dépenses seraient imputées à chaque commune au prorata du

nombre d'élèves de chaque commune: frais de musique, ATSEM, agents dédiés à la surveillance des enfants de - 3 ans, frais de déplacements, fournitures scolaires, livres, papeterie, photocopies, affranchissements, frais de pharmacie. Pour cette rentrée, le RPI compte 157 enfants scolarisés, répartis sur 7 classes pour 8 niveaux pédagogiques. Trois classes à Janailhac, 2 classes à St Priest Ligoure, dont les tous petits et 2 classes à St Jean Ligoure.



Signature de la convention RPI
St Priest Ligoure



Couloir de l'école
St Priest Ligoure

Et si demain il n'y avait plus de paysan, Conférence à Nexon
14 Octobre

Concours de belote, FNACA
23 Octobre

Dernier bistrot avant la creuse
5 Novembre

Bourse culture et loisirs, ACL
11 Novembre

Conférence sur la mise en place d'une charte 0 pesticide
15 Novembre

Repas du 3ème âge AGL
3 Décembre

Plan Communal de Sauvegarde

Par Bernard DELOMÉNIE

La commune met en place un plan communal de sauvegarde ou PCS dans le cadre de la loi du 13 Août 2004. Le PCS a pour vocation à organiser la réponse communale en cas d'événement de sécurité civile permettant à l'équipe municipale de «gérer les crises» d'éventuelles crises touchant à la sécurité civile: phénomène climatique, accidents «courants» (transport, incendie ...), problèmes sanitaires (grippe aviaire, légionellose ...).

La commune s'est engagé à orchestrer un plan de crise inhérent aux problèmes climatiques: *inondations* et *tempêtes*. L'organigramme joint, voté en conseil municipal en date du 10 juillet 2011, présente les fonctions du maire et des conseillers municipaux. D'ici la fin de l'année, un



document d'objectifs ou DICRIM sera proposé en vue de définir et de lister les tâches de chacun en cas de crise.

La Maison de Léonet Antiquités

Par Guy COSTA



La maison de Léonet
St Priest Ligoure

Nous avons le plaisir d'accueillir, depuis plusieurs mois maintenant, en face de l'église dans le bourg de la commune, la maison de Léonet. La maison de Léonet, est en cours de restauration autour d'un local commercial, le magasin d'antiquités, d'un espace historique et culturel avec un projet d'aménagement d'une salle de spectacle, d'un jardin paysan et la réouverture d'un atelier de menuiserie.

Avec l'association Li en Goure via le comptoir, l'association culture et loisirs via la bibliothèque, l'activité artistique et commerciale de K. DEPAULIS, la maison de Léonet représente une nouvelle pierre aux projets de l'équipe municipale autour du développement économique et culturel de notre commune.

Pour plus de renseignements,
Mr T Löber-valette